

Délibération n° 2022-42

**OBJET : PALAISEAU : CONVENTION D'INTERVENTION FONCIÈRE TRIPARTITE AVEC
L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE-DE-FRANCE (EPFIF)**

Siège : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	44
Présents et représentés	:	64
Votants	:	64

Le mercredi 16 février 2022, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués le 10 février 2022, s'est réuni à 19h03, sous la présidence de M. de LASTEYRIE, salle du Conseil - 21 rue Jean Rostand.

DELEGUES PRESENTS

Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER	Commune de Ballainvilliers
Madame Irène BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur Jean-Pierre CRUSE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Karine GREMION	Commune de Chilly-Mazarin
Monsieur Dominique LACAMBRE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Muriel DORLAND	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur Yann CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Catherine LANSIART	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Florence NOIROT	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Lucie SELLEM	Commune de Gometz-le-Châtel
Madame Nathalie FRANCESETTI	Commune d'Igny
Monsieur Jean-Pierre MEUR	Commune de la Ville du Bois
Monsieur Lodovico CASSINARI	Commune des Ulis
Madame Françoise MARHUENDA	Commune des Ulis
Madame Délila M'HENNI	Commune des Ulis
Monsieur Christian LARDIERE	Commune de Linas
Monsieur Stéphane DELAGNEAU	Commune de Longjumeau
Madame Catherine GAILLARD	Commune de Longjumeau

Monsieur Bernard XAVIER	Commune de Longjumeau
Madame Hélène BACH	Commune de Massy
Madame Caroline CAILLEAU	Commune de Massy
Monsieur Vincent DELAHAYE	Commune de Massy
Monsieur Mustapha MARROUCHI	Commune de Massy
Monsieur Nicolas SAMSOEN	Commune de Massy
Monsieur Hakim SOLTANI	Commune de Massy
Madame Isabelle KLJAJIC	Commune de Montlhéry
Monsieur Claude PONS	Commune de Montlhéry
Monsieur Didier PERRIER	Commune de Nozay
Madame Martine CHARVIN	Commune d'Orsay
Madame Elisabeth DELAMOYE	Commune d'Orsay
Monsieur Philippe ESCANDE	Commune d'Orsay
Monsieur David ROS	Commune d'Orsay
Monsieur Laurent CARO	Commune de Palaiseau
Monsieur Gilles CORDIER	Commune de Palaiseau
Monsieur Pierre COSTI	Commune de Palaiseau
Monsieur Grégoire de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Madame Véronique LEDOUX	Commune de Palaiseau
Monsieur Mokhtar SADJI	Commune de Palaiseau
Madame Catherine VITTECOQ	Commune de Palaiseau
Monsieur Pierre-Alexandre MOURET	Commune de Saint-Aubin
Monsieur Stéphane BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
Monsieur Bernard GLEIZE	Commune de Vauhallan
Madame Nathalie PLUMAIL	Commune de Villebon-sur-Yvette
Monsieur Guillaume VALOIS	Commune de Villiers-le-Bâcle

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Monsieur Jean-François VIGIER	a donné pouvoir à	Madame Irène BESOMBES
Monsieur Christian LECLERC	a donné pouvoir à	Monsieur Grégoire de LASTEYRIE
Monsieur Olivier BOUCHE	a donné pouvoir à	Monsieur Nicolas SAMSOEN
Madame Caroline LAVARENNE	a donné pouvoir à	Monsieur Yann CAUCHETIER
Monsieur Francisque VIGOUROUX	a donné pouvoir à	Monsieur Bernard GLEIZE
Madame Sarah JAUBERT	a donné pouvoir à	Madame Délila M'HENNI
Monsieur Gabriel LAUMOSNE	a donné pouvoir à	Monsieur Lodovico CASSINARI
Madame Sandrine GELOT	a donné pouvoir à	Monsieur Stéphane DELAGNEAU

Madame Alexia PERRIN	a donné pouvoir à	Monsieur Bernard XAVIER
Madame Michèle FRERET	a donné pouvoir à	Madame Hélène BACH
Madame Hawa NIANG	a donné pouvoir à	Monsieur Mustapha MARROUCHI
Monsieur Pierre OLLIER	a donné pouvoir à	Monsieur Nicolas SAMSOEN
Madame Elisabeth PHILIPPOTEAU	a donné pouvoir à	Monsieur Hakim SOLTANI
Monsieur Franck ROUGEAU	a donné pouvoir à	Madame Caroline CAILLEAU
Madame Shirley LEGRAND	a donné pouvoir à	Monsieur Gilles CORDIER
Madame Delphine PERSON	a donné pouvoir à	Monsieur Pierre COSTI
Monsieur Vincent HULIN	a donné pouvoir à	Monsieur Philippe ESCANDE
Monsieur Victor DA SILVA	a donné pouvoir à	Madame Nathalie PLUMAIL
Madame Françoise FERNANDES	a donné pouvoir à	Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER
Monsieur Florian GALLANT	a donné pouvoir à	Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER

DELEGUES ABSENTS

Madame Rafika REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Corinne BAIRRAS	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur Vincent GALLET	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur Alain FAUBEAU	Commune de Gif-sur-Yvette
Monsieur Clovis CASSAN	Commune des Ulis
Madame Catherine DELAITRE	Commune de Marcoussis
Monsieur Olivier THOMAS	Commune de Marcoussis
Monsieur Roger DEL NEGRO	Commune de Massy
Madame Hella KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
Monsieur Michel SENOT	Commune de Saclay
Madame Karine CASAL DIT ESTEBAN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Jean-Paul MORDEFROID	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur François Guy TRÉBULLE	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Igor TRICKOVSKI	Commune de Villejust

Secrétaire de séance : Françoise MARHUENDA

**OBJET : PALAISEAU : CONVENTION D'INTERVENTION FONCIÈRE TRIPARTITE AVEC
L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE-DE-FRANCE (EPFIF)**

Le Conseil Communautaire,
sur rapport de Monsieur Yann CAUCHETIER.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de l'urbanisme,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay en vigueur,

VU la délibération n°2007-27 du Conseil communautaire de l'ex Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay (CAPS) du 15 février 2007 déclarant d'intérêt communautaire le projet d'opération d'aménagement « Quartier Est de Polytechnique », devenu « Quartier du lycée Camille Claudel », à Palaiseau,

VU la délibération n°2009-174 du Conseil communautaire du 24 septembre 2009 autorisant le Président à signer une convention d'intervention foncière avec l'Etablissement Public Foncier Île-de-France (EPFIF), la convention en date du 23 novembre 2009, modifiée par l'avenant n°1 le 23 août 2010 et l'avenant n°2 le 21 novembre 2014,

VU la délibération n°2010-259 du Conseil communautaire du 16 décembre 2010 approuvant le traité de concession d'aménagement du quartier du lycée Camille Claudel, à Palaiseau, entre la CAPS et la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) ScientiPôle Aménagement, et le traité signé le 4 février 2011,

VU la délibération n°2015-161 du Conseil communautaire du 24 septembre 2015 autorisant le Président à signer la convention d'intervention foncière tripartite CAPS / Palaiseau / EPFIF, et la convention en date du 29 décembre 2015,

VU la délibération n°2015-164 du Conseil communautaire du 24 septembre 2015 relative à l'avenant n°1 au traité de concession d'aménagement,

VU les délibérations n°2019-339 et n°2020-346 des Conseils communautaires respectivement des 27 novembre 2019 et 18 novembre 2020 relatives aux avenants n°1 et n°2 à la convention d'intervention foncière tripartite avec la commune de Palaiseau et l'EPFIF, et prorogeant chacun d'un an la convention en date du 29 décembre 2015,

VU le projet de convention d'intervention foncière entre l'EPFIF, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay et la commune de Palaiseau, les annexes et le protocole d'intervention de l'EPFIF,

CONSIDERANT que la convention conclue avec la commune de Palaiseau et l'EPFIF est arrivée à échéance le 31 décembre 2021 et qu'il convient de la renouveler,

CONSIDERANT la volonté de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay et de la commune de Palaiseau de poursuivre la politique d'intervention foncière sur les secteurs de maîtrise foncière définis par convention,

CONSIDERANT l'avis de la commission n°1 « Aménagement et Attractivité Territoriale, Urbanisme, Logement, PLH, Politique de la Ville, Gens du voyage » en date du 31 janvier 2022,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

1. APPROUVE le projet de convention d'intervention foncière avec la commune de Palaiseau et l'Etablissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) qui prendra fin le 30 juin 2025.

Délibération n° 2022-42

2. AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer la convention d'intervention foncière avec la commune de Palaiseau et l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF).

Fait et délibéré le mercredi 16 février 2022
Extrait conforme à l'original


Le Président,
Maire de Palaiseau
Grégoire de LASTEYRIE



ADOPTÉE par (64 VOIX)

64 POUR : Mme Stéphanie GUEU-VIGUIER , Mme Irène BESOMBES , M. Jean-François VIGIER , M. Christian LECLERC , M. Olivier BOUCHE , M. Jean-Pierre CRUSE , Mme Karine GREMION , M. Dominique LACAMBRE , Mme Muriel DORLAND , M. Yann CAUCHETIER , Mme Catherine LANSIART , Mme Caroline LAVARENNE , Mme Florence NOIROT , Mme Lucie SELLEM , Mme Nathalie FRANCESETTI , M. Francisque VIGOUROUX , M. Jean-Pierre MEUR , M. Lodovico CASSINARI , Mme Sarah JAUBERT , M. Gabriel LAUMOSNE , Mme Françoise MARHUENDA , Mme Délila M'HENNI , M. Christian LARDIERE , M. Stéphane DELAGNEAU , Mme Catherine GAILLARD , Mme Sandrine GELOT , Mme Alexia PERRIN , M. Bernard XAVIER , Mme Hélène BACH , Mme Caroline CAILLEAU , M. Vincent DELAHAYE , Mme Michèle FRERET , M. Mustapha MARROUCHI , Mme Hawa NIANG , M. Pierre OLLIER , Mme Elisabeth PHILIPOTEAU , M. Franck ROUGEAU , M. Nicolas SAMSOEN , M. Hakim SOLTANI , Mme Isabelle KLJAJIC , M. Claude PONS , M. Didier PERRIER , Mme Martine CHARVIN , Mme Elisabeth DELAMOYE , M. Philippe ESCANDE , M. David ROS , M. Laurent CARO , M. Gilles CORDIER , M. Pierre COSTI , M. Grégoire DE LASTEYRIE , Mme Véronique LEDOUX , Mme Shirley LEGRAND , Mme Delphine PERSON , M. Mokhtar SADJI , Mme Catherine VITTECOQ , M. Pierre-Alexandre MOURET , M. Stéphane BAZILE , M. Bernard GLEIZE , M. Vincent HULIN , M. Victor DA SILVA , Mme Nathalie PLUMAIL , M. Guillaume VALOIS , Mme Françoise FERNANDES , M. Florian GALLANT

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID télétransmission : 091-200056232 - 20220216 - mc 139729 - DE
Date AR Préfecture : 21/02/2022

– Affichée / Publiée le :

18 FEV. 2022

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.
- La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr